



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Mairie - Salle du Conseil Municipal**,
le 29 juin 2026, à 20h30

Affiché le 25 juin 2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2026
- 2- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 juin 2026
- 3- Adhésion au contrat groupe « Assurance statutaire » proposé par le Centre de Gestion du Gard, pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029
- 4- Demande d'inscription au programme d'investissement Territoire d'Energie : sécurisation fils nus poste CLAIRETTE
- 5- Modification du tarif « GARDERIE PERISCOLAIRE »
- 6- Fixation du coût moyen horaire du personnel pour le calcul des travaux en régie
- 7- Indemnités de fonction des élus
- 8- Délégations de fonctions du Conseil municipal au Maire
- 9- Demande d'autorisation de pâturage caprin en forêt communale de Saint-Victor-la-Coste relevant du régime forestier
- 10- Questions diverses

Le Maire
Mme HERBÉ Véronique

